

Projet 30 : Suivi sanitaire et nutritionnel des enfants de 0 à 36 mois dans la Commune de Covè

i- Justification

Dans la Commune de Covè, en 2003, il y a au total 1284 enfants de 0 à 36 mois consultés soit 107 enfants par mois. Selon les normes du Centre de Promotion Sociale, il faut consulter au moins 400 enfants par mois. Ainsi le nombre d'enfants consultés sur le plan sanitaire et nutritionnel est faible dans la Commune. Or, les enfants constituent la couche la plus vulnérable à des maladies telles que le paludisme, la diarrhée, le vomissement, la parasitose intestinale, la rougeole, la tuberculose et la diphtérie, sans oublier la malnutrition et les avitaminoses qui entravent le bon développement physique et intellectuel des enfants.

Le présent projet est élaboré pour corriger cet état des choses et se base surtout sur les mesures préventives visant à l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant.

ii- Analyse des acteurs

Acteurs	Intérêts	Influences probables	Rôles/Responsabilités
Les enfants		Pas d'influence	Pas de responsabilité
Les mères	Bonne santé et croissance des enfants	- Refus d'amener les enfants à la consultation - Refus d'appliquer les conseils	Visite de consultation des enfants entre 0 et 36 mois - Modification de l'alimentation des enfants
Le CC	La bonne santé des enfants	Ignorance des activités du CPS	Sensibilisation des mères - organisation de réunions
Les agents du Centre de Promotion Sociale/ ONG	Satisfaction morale pour avoir un nombre important d'enfants consultés - Attributions	- Insuffisance de sensibilisation - Insuffisance de séance de consultation	- Formation des relais communautaires - Suivi et évaluation des relais communautaires - Participation financière à la réalisation du projet
Les pères	Réduction des dépenses de santé	Refus de contribuer aux dépenses alimentaires	Approvisionnement du ménage en aliments et encouragement des mères
Relais Communautaires	Reconnaissance sociale et matérielle pour le travail accompli	Irrégularité de l'engagement	Suivi des enfants et conseil aux mères et pères de familles

iii- Objectif du projet : Suivre les enfants de 0 à 36 mois sur les plans sanitaire et nutritionnel en vue de la réduction de la mortalité infantile et de la malnutrition dans la Commune de Covè

iv- Impacts attendus du projet

On distingue les impacts sur les bénéficiaires et les impacts sur le développement de la Commune.

- Impacts sur les bénéficiaires

La réalisation de ce projet permet aux enfants de 0 à 36 mois d'avoir un état de santé amélioré à travers le suivi sanitaire et nutritionnel. Egalement, les parents vont réduire les frais médicaux de leurs enfants.

- Impacts sur le développement

- Augmentation du nombre d'enfants consultés dans la Commune
- Réduction du taux de mortalité infantile
- Réduction du taux de malnutrition chronique des enfants de 48% à moins de 38% d'ici 5 ans
- Accroissement du taux de couverture vaccinale des enfants
- Accroissement démographique de la Commune
- Augmentation des recettes de la Commune suite à la réduction des frais médicaux des enfants

v- Analyse des options

Présentation des options

Résultat	Options
R1: Le suivi sanitaire et nutritionnel des enfants de 0 à 36 mois est amélioré	O1: Le CPS fait la collecte des données statistiques auprès des ONG et alerte sur les zones non couvertes
	O2: Le CPS et le CC relancent le système des animatrices communautaires dans le domaine du suivi nutritionnel

Choix des options

Critères		Capacité organisationnelles requises ; faisabilité	Faisabilité financière	Durabilité appropriation locale	Equité	Genre	Total	Observations
Résultat	Option 1	2 plus difficile	2 incapable de supporter seul le coût	3 Faible d'appropriation Locale	5 Autant de femme que d'hommes	Plus de femmes que d'hommes	12	
	Option 2	4 moins difficile	4 Coût partagé	4 plus appropriation locale	5 Autant de femmes que d'hommes	Plus de femmes et d'enfants que d'hommes	17	Retenue

Option retenue : Options 2

La stratégie retenue pour un meilleur suivi sanitaire et nutritionnel des enfants de 0 à 36 mois vise à améliorer la couverture spatiale des services de promotion sociale par le recrutement d'animatrices sociales par le conseil communal et leur mise à disposition du CPS. Par analogie à la situation dans l'enseignement primaire, le CC est indiqué pour recruter les animatrices sociales dites "communautaires" qui seront par la suite mise à la disposition du CPS.

vi- Rôle de la Commune dans la réalisation

Le CC organise la concertation entre et la coordination entre les agents du CPS et ceux des ONG, il sensibilise les mères pour la consultation de leurs enfants. Il participe financièrement aux frais de réunion à hauteur de 90% et les frais de formation à hauteur de 90% également.

vii- Tableau synoptique de planification

Résultats	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Responsabilités Techniques	Périodes de réalisation					Coût Global	Responsabilités financières		
				04	05	06	07	08		CPS	CC	Partenaires
Projet 30 : Suivi sanitaire et nutritionnel des enfants de 0 à 36 mois dans la Commune de Covè												
A3R1 : Le suivi sanitaire et nutritionnel des enfants de 0 à 36 mois est amélioré	400 enfants au moins/mois sont suivis sur le plan sanitaire et nutritionnel par le CPS et les ONG	CPS	R/CPS, R/ONG									
Activité 1 Organisation de réunions de concertation entre agents CPS et R/ONG intervenant pour le suivi des enfants	- 100% des agents du CPS et agents d'ONG invités ont pris part à la réunion - 100% de complémentarité et 0% d'intersection des activités du CPS et d'ONG	CC CA/CV CPS ONG	R/CPS, R/ONG	49.000	49.000	49.000	49.000	49.000	245.000	10% 24500	90% 220.500	-
Activité 2 Formation des Relais Communautaires pour le suivi	100% d'enfants suivis sur le plan sanitaire et nutritionnel à domicile	CC CA/CV CPS ONG	R/CPS, R/ONG, Médecin Chef	484.000					484.000	10% 48.400	90% 435.600	-
Activité 3 Sensibilisation de la population des 8 Arrondissements sur le suivi des enfants	Au moins 90% des mères sont sensibilisées et fréquentent le Centre de Promotion Sociale	CC CA/CV CPS, ONG	R/CPS, R/ONG	85.000					85.000	10% 8.500	90% 76.500	
Activité 4 Suivi sanitaire et nutritionnel des enfants dans les 8 Arrondissements	Au moins 50 enfants sont suivis par Arrondissement	CPS, ONG	R/CPS, R/ONG	597.600	240.000	240.000	240.000	240.000	1.557.600	10% 155.760	90% 1.401.840	-
Total				1.215.600	289.000	289.000	289.000	289.000	2.371.600	237.160	2.134.440	-

Détails des coûts du projet 30 (2.371.600 F.CFA)

Activité 1: Organisation de la réunion de concertation (49.000 F)

- (10 personnes sont invitées à la réunion pour une journée)
- Restauration au cours de la réunion : $2500 \text{ F/personne/j} \times 10 \text{ personnes} \times 1 \text{ j} = 25000 \text{ F}$
- Pause café (2 fois) : $600 \text{ F/personne/pause/j} \times 10 \text{ personnes} \times 2 \text{ pauses} \times 1 \text{ j} = 12.000 \text{ F}$
- Fournitures : $1200 \text{ F/personne} \times 10 \text{ personnes} = 12.000 \text{ F}$

Activité 2 : Formation des relais communautaires (484.000 F)

- (Formation de 5 jours dont 3 formateurs et 20 apprenants)
- Restauration et déplacement de formateurs : $10000 \text{ F/formateur/j} \times 3 \text{ formateurs} \times 5 \text{ j} = 150.000 \text{ F}$
- Restauration et déplacement des apprenants : $3000 \text{ F/apprenant/j} \times 20 \text{ apprenants} \times 5 \text{ j} = 300.000 \text{ F}$
- Fourniture : $1200 \text{ F/apprenant} \times 20 \text{ apprenants} = 24.000 \text{ F}$
- Location salle (forfait : 10.000 F)

Activité 3 : Sensibilisation de la population (85.000 F)

- (La sensibilisation est faite pendant 1 journée par les 20 formés et les 3 superviseurs)
- Déplacement et restauration des Relais Communautaires : $3.500 \text{ F/relais/j} \times 20 \text{ relais} \times 1 \text{ j} = 70.000 \text{ F}$
- Déplacement et restauration des superviseurs : $5.000 \text{ F/superviseur/j} \times 3 \text{ superviseurs} \times 1 \text{ j} = 15.000 \text{ F}$

Activité 4 : Suivi sanitaire et nutritionnel des enfants (1.557.600 F)

- Pèse bébé/Arrondissement : $30.000 \text{ F/pèse bébé} \times 8 \text{ pèse bébé} = 240.000 \text{ F}$
- 5 culottes/Arrondissement : $700 \text{ F/culotte} \times 5 \text{ culottes} \times 8 = 28.000 \text{ F}$
- Fournitures $1200 \text{ F} \times 8 = 9600 \text{ F}$
- Batterie de cuisine (forfait)/Arrondissement : $10000 \text{ F/batterie} \times 8 = 80.000 \text{ F}$
- Motivation des Relais Communautaires : $1000 \text{ F/relais/mois} \times 20 \text{ relais} \times 12 \text{ mois} \times 5 \text{ (ans)} = 1.200.000 \text{ F}$

Projet 31 : Accroissement de l'intervention du Centre de Promotion Sociale en faveur des cas sociaux

i- Justification

Le Centre de Promotion Sociale est une institution de l'Etat qui appuie les populations dans le secteur de la santé préventive et de lutte contre les risques sociaux. Dans la Commune de Covè, les activités de ce centre en faveur des cas sociaux sur les deux dernières années se trouvent dans le tableau suivant :

Activités du CPS	2002	2003
Cas sociaux	80	156
Cas sociaux secourus	34	50

Source : CPS/Covè, 2004

L'analyse du tableau montre que les activités du centre sont méconnues par les populations de la Commune de Covè car le nombre de cas sociaux qui fréquentent en une année le centre est faible. Egalement le Centre de Promotion Sociale, compte tenu des moyens dont il dispose, prend en compte un nombre réduit de cas sociaux.

Ainsi, le projet suivant va permettre d'accroître le taux de fréquentation du centre des cas sociaux et également augmenter les secours aux cas sociaux.

ii- Analyse des acteurs

Acteurs	Intérêts	Influences probables	Rôles/Responsabilités
Les cas sociaux	Avoir des secours	- Non déclaration	- Se faire recenser - Constituer les dossiers de secours
Les agents du Centre de Promotion Sociale	Amélioration des conditions de vie des cas sociaux	Retard de remise des secours	- Sélectionner les dossiers - Contribuer financièrement - Remettre les secours aux cas sociaux
Le Conseil Communal	Amélioration des conditions de vie des cas sociaux	- Retard pour la sélection des dossiers - Retard de la contribution financière	- Recenser les cas sociaux - Sélectionner les dossiers - Contribuer financièrement

iii- Objectif du projet : Accroître l'intervention du Centre de Promotion Sociale en faveur des cas sociaux

iv- Impacts attendus du projet

On distingue les impacts sur les bénéficiaires et les impacts sur le développement communal.

- Impacts sur les bénéficiaires

Les secours octroyés par le Centre de Promotion Sociale permettront aux cas sociaux de faire face à leurs propres dépenses pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

- Impacts sur le développement de la Commune

- Couverture généralisée du nombre total des cas sociaux
- Amélioration des conditions de vie des cas sociaux

v- Analyse des options

Présentation des options

Résultats	Options
R2: L'intervention du CPS en faveur des démunis, des sinistrés et des handicapés est accrue	21 L'état, le CC et les partenaires dotent le CPS de moyens financiers pour les enquêtes sociales et la constitution de dossiers de secours
	22 Le CC prévoit une ligne budgétaire pour suppléer l'état dans l'octroi de secours et aide le CPS dans la vulgarisation de la procédure de secours

Choix des options

Critères		Capacités organisationnelles requises ; faisabilité	Faisabilité financière	Durabilité appropriation locale	Equité	Genre	Total	Observations
Résultat	Option 1	2 plus difficile	2 incapable de supporter seul le coût	3 Faible d'appropriation locale	5 Autant de femme que d'hommes	femmes et hommes	12	
	Option 2	4 moins difficile	4 Coût partagé	3 plus appropriation locale	5 Autant de femmes que d'hommes	Plus de femmes que d'hommes	16	Retenue

Option retenue : Options 2

La stratégie de ce projet est de faciliter l'accès des cas sociaux aux fonds de secours publics auxquels ils ont droit en les aidant à constituer un dossier et en octroyant quand c'est nécessaire une aide d'urgence sur la base d'un fonds local.

vi- Rôle de la Commune dans la réalisation

- Lancement des communiqués radio diffusée
- Recensement des cas sociaux
- Participation à la sélection des dossiers
- Prévision de ligne budgétaire pour les secours aux cas sociaux
- Remise des secours

vii- Tableau synoptique de planification

Résultats	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Responsabilités Techniques	Périodes de réalisation					Coût Global	Responsabilités financières		
				04	05	06	07	08		Cas sociaux	CC	Partenaires
Projet 31 : Accroissement de l'intervention du Centre de Promotion Sociale en faveur des cas sociaux												
A3R2 : L'intervention du CPS en faveur des démunis, des sinistrés et des handicapés s'est accrue	Le taux d'intervention en faveur des cas sociaux passe de 32% en 2003 à 50% en 2008	CC CA/CV CPS	Maire CA/CV R/CPS									
Activité 1 Recensement des cas sociaux et actualisation de la liste	100% des cas sociaux sont effectivement reportés au CPS	CC CA/CV CPS	Maire CA/CV R/CPS	30.000					30.000		100% 30.000	
Activité 2 Constitution de dossiers de secours	Au moins 90% des cas sociaux ont constitué leurs dossiers d'ici 2008	CC CA/CV CPS	R/CPS	300.000	300.000	300.000	300.000	300.000	1500.000	100% 1500.000	-	-
Activité 3 Sélection de dossiers	Au moins 50% des dossiers sont sélectionnés pour intervention	CC CPS	CC/CA/CV R/CPS	80.000	80.000	80.000	80.000	80.000	400.000	-	100% 400.000	-
Activité 4 Remise de secours suivant la prévision budgétaire de la Commune	100% des cas sociaux sélectionnés ont reçu leurs secours	CC CA/CV CPS	CC/CA/CV R/CPS	1.000.000	1.000.000	1.000.000	1.000.000	1.000.000	5.000.000	-	100% 5.000.000	-
Total				1.410.000	1.380.000	1.380.000	1.380.000	1.380.000	6.930.000	1500.000	5.430.000	-

Détails des coûts du projet 31 (6.930.000 F)

Activité 1 : Recensement des cas sociaux (30.000 F)

- (L'inscription des cas sociaux auprès des Chefs d'Arrondissement)
- 2 communiqués pendant 5 jours : $3.000 \text{ F/communiqué/j} \times 2 \text{ communiqués} \times 5 \text{ j} = 30.000 \text{ F}$

Activité 2 : Constitution des dossiers (1500.000 F)

- Dossiers à constituer pour 60 cas sociaux /ans par exemple : $5.000 \text{ F} \times 60 \times 5 = 1500.000 \text{ F}$

Activité 3 : Sélection des dossiers (400.000 F)

- (13 personnes et 2 jours de sélection / an)
- Commission : $3000 \text{ F/personne/j} \times 13 \text{ personnes} \times 2 \text{ j} \times 5 = 390.000 \text{ F}$
- Saisie des résultats de la commission : $2.000 \text{ F/an} \times 5 \text{ (ans)} = 10.000 \text{ F}$

Activité 4 : Octroi de secours (5.000.000 F)

- 30 cas sociaux sont sélectionnés et secourus / an : (handicapés, veuves, sinistrés, enfants en situation difficile, triplets et indigents)
- Secours de 30 cas sociaux/an : $1.000.000 \text{ F/an} \times 5 \text{ (ans)} = 5.000.000 \text{ F}$

Projet 32 : Octroi de crédits aux Groupements de Femmes pour les Activités Génératrices de Revenus

i- Justification

Covè est une Commune dans laquelle les femmes font de l'agriculture, de la transformation des produits agricoles et du commerce. La plupart de ces productrices sont des individuelles qui manquent cruellement de moyens financiers pour la promotion de leurs activités. Les quelques rares Groupements de Femmes de la Commune ne connaissent pas les activités du centre de promotion sociale pour constituer les dossiers et bénéficier des crédits. Or, le Centre de Promotion Sociale est une institution qui, non seulement appuie les populations dans le secteur de la santé préventive et de lutte contre les risques sociaux, mais octroie des crédits aux GF pour les activités génératrices de revenus. En 2003, le centre n'a pu financer que 17 groupements et 5 individuels.

Ainsi le présent projet a été élaboré pour susciter la création des groupements et l'augmentation des crédits octroyés à ces groupements.

ii- Analyse des acteurs (groupes cibles)

Acteurs	Intérêts	Influences probables	Rôles/Responsabilités
Les groupements de Femmes	Disponibilité des crédits Etat nutritionnel de leurs enfants	- Retard pour la création des groupements - Retard ou non constitution des dossiers - Crédits non investis dans les activités génératives de revenus	- Création des groupements - Constitution des dossiers d'octroi de crédits
Les agents du Centre de Promotion Sociale	Amélioration des conditions de vie des membres de groupements pour un état nutritionnel et sanitaire meilleur des enfants de 0 à 36 mois	Retard dans la transmission des dossiers et d'octroi de crédits	- Utiliser le critère de fréquentation du CPS pour l'octroi de crédits - Aider les femmes à créer les groupements - Contribuer financièrement dans la réalisation du projet
Le Conseil Communal	Disponibilité des crédits pour l'amélioration des conditions de vie des femmes	Réticence pour la création des groupements	- Aider les femmes à créer les groupements - Contribuer financièrement dans la réalisation du projet

iii- Objectif du projet : Octroyer de crédits aux Femmes démunies pour développer des Activités Génératrices de Revenus en vue d'améliorer leurs conditions de vie

iv- Impacts attendus du projet

On distingue les impacts sur les bénéficiaires et les impacts sur le développement communal.

- Impacts sur les bénéficiaires

Les bénéficiaires directs de ce projet sont les femmes en groupements. L'octroi des crédits renforcera les capacités de transformation des groupements. Ceci permet à ces groupements de tirer un bénéfice plus ou moins important. Par là, les conditions de vie des femmes peuvent être améliorées. Il en découlera un meilleur suivi sanitaire et nutritionnel des enfants de 0 à 36 mois. Ainsi, les femmes peuvent être indépendantes financièrement vis-à-vis des maris et peuvent participer un peu plus dans les dépenses de leurs foyers.

Egalement, les agents du Centre de Promotion Sociale peuvent profiter de l'octroi des crédits pour sensibiliser davantage les femmes pour la consultation des enfants.

- Impacts sur le développement communal

- Amélioration des conditions de vie des femmes en général
- Création d'emplois
- Réduction des phénomènes de vente et de trafic d'enfants et de la misère
- Réduction des soudures alimentaires difficiles

v- Analyse des options

Présentation des options

Résultat	Option
3 -L'octroi de crédits aux GF pour les AGR est amélioré	O1 Le CPS aide les femmes à se regrouper en GF pour l'obtention de pièces d'état civil et la recherche de partenaires pour octroyer des micro crédits aux femmes et les assister dans la bonne gestion

Choix des options : La seule option retenue pour le résultat est choisie

La stratégie de ce projet consiste à aider les femmes démunies à démarrer les AGR. Il s'agit en particulier des groupes cibles du CPS (mères de jeunes enfants, veuves, orphelins, handicapés, mères d'enfants à risques susceptibles d'être confiés, sinistrés, etc.). En cela, le projet est complémentaire et non concurrent du projet visant le renforcement des capacités de transformation des femmes qui touche des entrepreneurs mieux établies.

vi- Rôle du Conseil Communal dans la réalisation du projet

Le Chef d'Arrondissement de chaque Arrondissement par l'intermédiaire des Chefs de village suscite et crée avec les femmes de son Arrondissement des groupements. Il peut aider les femmes dans leur constitution de dossiers. La responsabilité financière du CC dans ce projet est de prendre en charge les frais de création des groupements. Il exhorte au bon remboursement des crédits

vii- Tableau synoptique de planification

Résultats	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Responsabilités Techniques	Périodes de réalisation					Coût Global	Responsabilités financières		
				04	05	06	07	08		GF	CC	CPS
Projet 32 : Octroi de crédits aux Groupements de Femmes pour les Activités Génératrices de Revenus												
A3R3 : L'octroi de crédits aux GF pour les Activités Génératrices de Revenus est amélioré	90% des GF issus des femmes fréquentant le CPS sont financés	CC/CA/CV CPS	CC CeRPA R/CPS									
Activité 1: Création suscitée des GF dans chaque arrondissement	Au moins 1 GF par village	CC/CA/CV CPS	CC/CA/CV CeRPA R/CPS	30.000					30.000	-	100% 30.000	-
Activité 2 : Appui à la constitution des dossiers pour les crédits	100% des GF ont constitué les dossiers de crédit	CC/CA CPS	CeRPA R/CPS	160.000	160.000	160.000	160.000	160.000	800.000	100% 800.000	-	-
Activité 3 : Octroi de crédits	90% des GF ont reçu de crédits	CC/CA/CV CPS	CeRPA R/CPS	10.120.000	10.120.000	10.120.000	10.120.000	10.120.000	50.600.000	-	-	100% 50.600.000
Activité 4: Mise en relation avec les institutions pouvant assurer un suivi technique et organisationnel des AGR	100% des GF ayant reçu des crédits sont mis en relation avec une institution pouvant assurer un suivi technique et organisationnel des AGR	CC/CPS	R/CPS et ONG	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM
Total				10.310.000	10.280.000	10.280.000	10.280.000	10.280.000	51.430.000	8.400.000	30.000	50.600.000

Détails des coûts du projet 32 (51430000 F)

Activité 1: Création suscitée des GF (30.000 F)

- (2 communiqués pendant 5 jours)
- Communiqués : $3.000 \text{ F}/\text{communiqué}/\text{j} \times 2 \text{ communiqués} \times 5 \text{ j} = 30.000 \text{ F}$

Activité 2 : Constitution des dossiers (800.000 F)

- (20 GF achètent les dossiers / an)
- Achat de dossiers : $3.000 \text{ F}/\text{dossier} \times 20 \text{ dossiers} \times 5 \text{ (ans)} = 300.000 \text{ F}$
- Etablissement de la carte d'identité civile : $5000 \text{ F}/\text{responsable} \times 20 \text{ responsables} \times 5 \text{ (ans)} = 500.000 \text{ F}$

Activité 3 : Octroi des crédits (50.600.000 F)

- (500.000 F sont octroyés / an et un groupement)
- Déplacement (frais de transport) : $3.000 \text{ F}/\text{personne} \times 2 \text{ personnes} \times 20 \text{ (GF)} \times 5 \text{ (ans)} = 600.000 \text{ F}$
- Perception des crédits : $500.000 \text{ F}/\text{GF}/\text{an} \times 20 \text{ GF} \times 5 \text{ (ans)} = 50.000.000 \text{ F}$

Activité 4 : Organisation d'un appui technique et de gestion des GF gérant des crédits par des ONG et institution d'appui (Coûts = PM)